




L'Aéroport de Bordeaux-Mérignac sera la plate-forme de décollage et d'atterrissage pour les vols de formation sur Rafale, de pilotes indiens et qataris, d'avril à juin 2019 et d'octobre 2019 à mars 2021.

Le programme établi par Dassault Aviation est réparti en deux périodes :

- du 8 avril au 7 juin 2019 pour les pilotes qataris (3 à 4 vols/jour en semaine)
- d'octobre 2019 à mars 2021 pour les pilotes indiens

Pour en savoir plus une réunion publique est organisée jeudi 9 mai 2019 à 19h en salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville (place de la V^e République) à Pessac en présence de Messieurs Personne directeur de l'aéroport, Gaudière directeur DGAC/DSAC, Gonçalves Direction D.A Mérignac Dassault Aviation, de Paw Pilote, chef des opérations et Alain Garcia conseiller du PDG de Dassault Aviation.

Spécialement pour l'occasion, un site d'information, www.da-ctc.com , a été créé par Dassault Aviation, afin d'obtenir des informations sur le déroulement du programme ou de déposer une réclamation.

Cabinet du Maire

☎ 05 57 93 63 50

@ Courriel



VILLE DE PESSAC

Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

☎ 05 57 93 63 63

🕒 Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (De 9h à 11h :
dépôt de dossier identité et
passeport sur rendez-vous
uniquement / De 11h à 12h :
remise passeports et cartes
d'identité)

SUIVEZ-NOUS

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

[Personnaliser](#)